



Fiche Thématique de l'Observatoire de la production bio

LES NOUVEAUX BIO EN 2015 ET AU 1^{ER} SEMESTRE 2016

CHIFFRES CLÉS – NOUVEAUX BIO 2015



229
nouvelles
fermes bio

55%
Conversions



45%
Installations

28% en bovins lait



27% en légumes



11% en grandes cultures



6% en fruits



5% en bovins viande



4% en volailles



4% en ovins



SAU moyenne

35 Ha



Nb d'UTH moyen

1.5 UTH



Âge moyen à l'installation

43 ans



Âge moyen à la conversion

49 ans

Part des installés qui touchent la DJA

45 %

Part des fermes en conversion qui touchent la CAB

54 %

Part des fermes vendant en circuits courts

62 %

Part des fermes ayant une activité de transformation

27 %



Document réalisé par la FRAB, extrait de l'Observatoire régional de la production biologique, suivi des certifications bio 2016

Pour en savoir plus sur l'agriculture bio, contactez le réseau GAB-FRAB :

Bretagne	> FRAB	02 99 77 32 34
Côtes d'Armor	> GAB d'Armor	02 96 74 75 65
Finistère	> GAB 29	02 98 25 80 33
Ille-et-Vilaine	> Agrobio 35	02 99 77 09 46
Morbihan	> GAB 56	02 97 66 32 62



L'observatoire complet de l'agriculture biologique bretonne, est disponible à la FRAB. La FRAB réalise également vos études sur la bio au niveau de votre territoire (commune, pays..).

Contact : observatoire@agrobio-bretagne.org

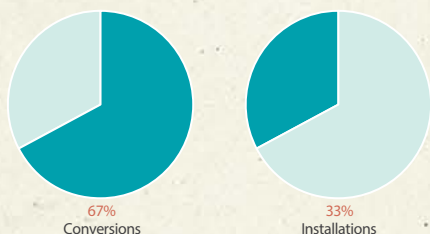
ILS SOUTIENNENT LA BIO EN BRETAGNE



Chaque nouvel engagement en bio auprès d'un organisme de certification fait l'objet d'une notification auprès de l'Agence Bio. En tant qu'Observatoire Régional, la FRAB a accès à cette liste et a actualisé sa base de données en date du 30 Juin 2016. Pour récolter des données supplémentaires, une enquête a été réalisée auprès de tous les nouveaux agriculteurs bio de 2015 et du premier semestre de 2016. 40% des agriculteurs ont répondu pour 2015 (i.e. 91 agriculteurs) et 37% pour 2016 (i.e. 114 agriculteurs). Nous avons choisi de vous présenter les résultats de 2016 étant donné le caractère exceptionnel du développement de la bio en ce début d'année.

310 NOUVELLES FERMES BIO EN 6 MOIS

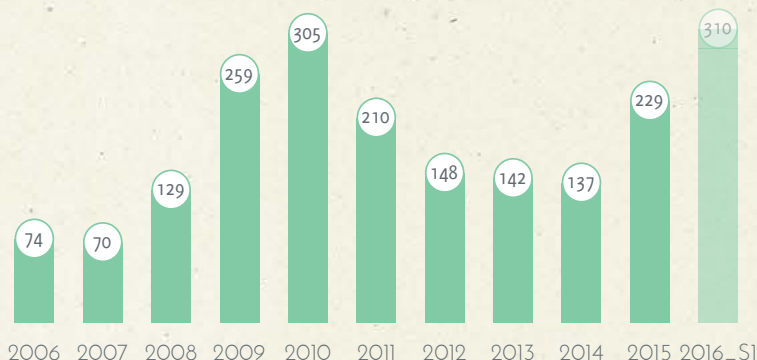
Après la stabilisation du nombre de certifications constatée depuis 2012, c'est un nouveau boom de la bio qui arrive en 2015 et 2016. Alors qu'environ 140 fermes se certifiaient par an ces dernières années, ce sont 230 fermes en 2015 et 310 rien qu'au premier semestre de 2016 qui s'engageaient en bio ! Le profil de ces nouveaux bio change également : quand l'installation représentait 3/4 des nouvelles fermes bio en 2014, elle n'en représente plus qu'1/3 en début 2016, la conversion étant devenue le principal moteur du développement de la bio.



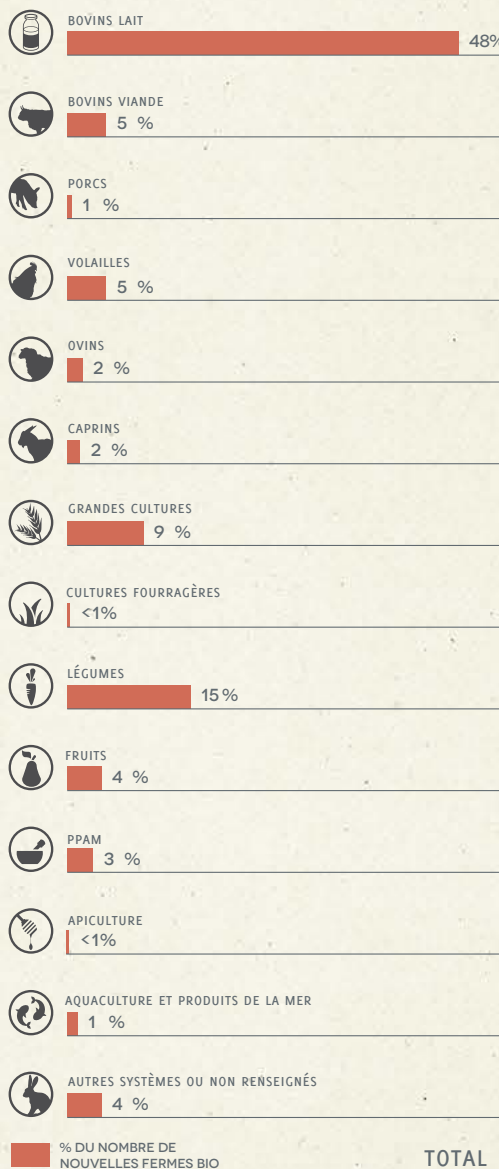
PRESQUE LA MOITIÉ DES FERMES NOUVELLEMENT ENGAGÉES EN BIO SONT DES FERMES LAITIÈRES

Alors que les installations en maraîchage étaient le principal moteur du développement de la bio, c'est aujourd'hui la conversion laitière qui l'emporte largement. Presque la moitié des fermes engagées en bio au premier semestre 2016 sont des fermes laitières, contre 28% en 2015 et 12% en 2014. Parmi ces nouvelles fermes laitières bio, plus de 90% sont issues de conversions.

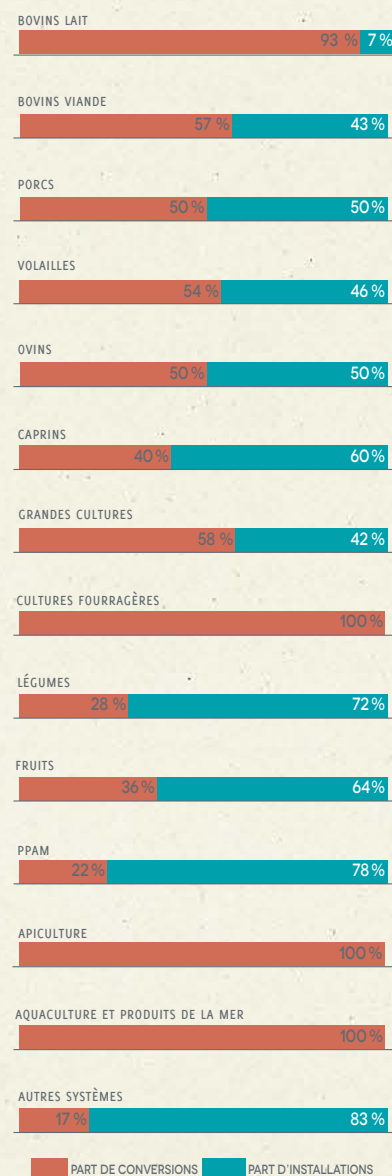
Évolution du nombre de fermes engagées en bio en Bretagne



Activité dominante des fermes engagées en bio au premier semestre 2016

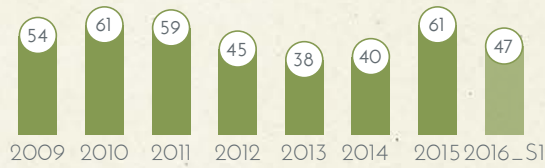


Part des conversions et des installations selon la production

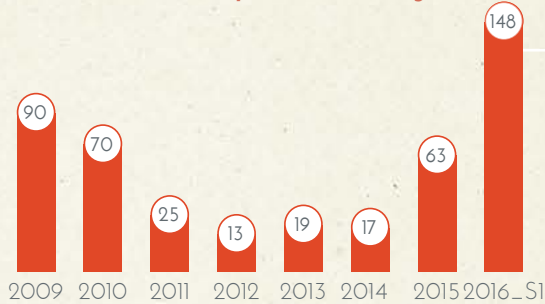


TOTAL 310

Évolution du nombre de nouvelles fermes bio en légumes par an en Bretagne



Évolution du nombre de nouvelles fermes bio en bovins lait par an en Bretagne

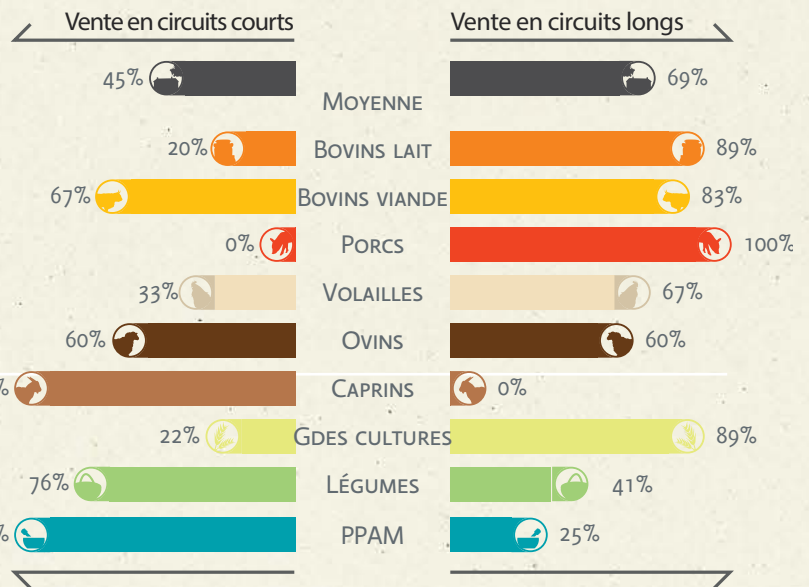


Près de 60% des nouveaux bio sont en production laitière. Cette dynamique de conversions laitières est sans précédent en Bretagne : +40% en 1 an et demi, +25% en 6 mois. Production laitière mise à part, le nombre de nouvelles fermes bio a progressé de 10% en 6 mois, contre 7% en 2015 et 2,5% en 2014. Il s'agit bien d'une nouvelle dynamique du développement de l'agriculture bio dans son ensemble et pas seulement d'une dynamique des fermes laitières. En un an et demi, le nombre de fermes en grandes cultures a progressé de 30%, celui des fermes en production ovine de 27% ; on dénombre une augmentation de 22% des fermes en production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales, de 15% en production de légumes, de 13% en bovins viande et de 10% en volailles.

À QUOI RESSEMBLENT CES NOUVELLES FERMES BIO ?

Diversité. Ces nouvelles fermes bio se caractérisent surtout par leur grande diversité. Tous les types de production y sont représentés. Elles vont de moins d'1 ha à 150 ha. Parfois cinq personnes y travaillent, parfois une seule, en parallèle d'une autre activité. Quand certains transforment toute leur production et la vendent en direct, d'autres livrent l'intégralité de leur production à une coopérative... Il ne faut donc pas oublier que derrière ces 310 nouvelles fermes bio, ce sont une grande diversité de structures qui se sont certifiées !

Taille. Les fermes engagées en bio en 2016 font en moyenne 47 ha, taille supérieure à la moyenne des fermes bio de Bretagne qui est de 40 ha. Ceci s'explique par la prédominance de systèmes laitiers dont la taille est supérieure à la moyenne. Ainsi, les conversions s'effectuent sur des fermes d'en moyenne 66 ha. Les nouveaux agriculteurs bio s'installent quant à eux sur 17 ha en moyenne.



Emploi. Bien que ces fermes soient plus grandes que la moyenne, moins de personnes y travaillent. Elles emploient en moyenne 1,5 UTH, 1,2 pour les installations et 1,8 pour les conversions, alors que la moyenne bretonne des fermes bio est à 2,1 UTH. Sur les fermes nouvellement installées, on dénombre 0,2 UTH salariés contre 0,3 chez les fermes ayant fait une conversion. Ces chiffres plus faibles s'expliquent par le fait que les agriculteurs attendent que leur nouveau système soit bien en place et qu'ils soient sûrs d'avoir les moyens financiers suffisants avant d'employer quelqu'un. Plusieurs envisagent une augmentation de main-d'œuvre dans les années à venir. (Dans le prochain n° de Symbiose, retrouver les résultats de l'enquête Observatoire de la FRAB sur l'emploi dans les fermes bio).

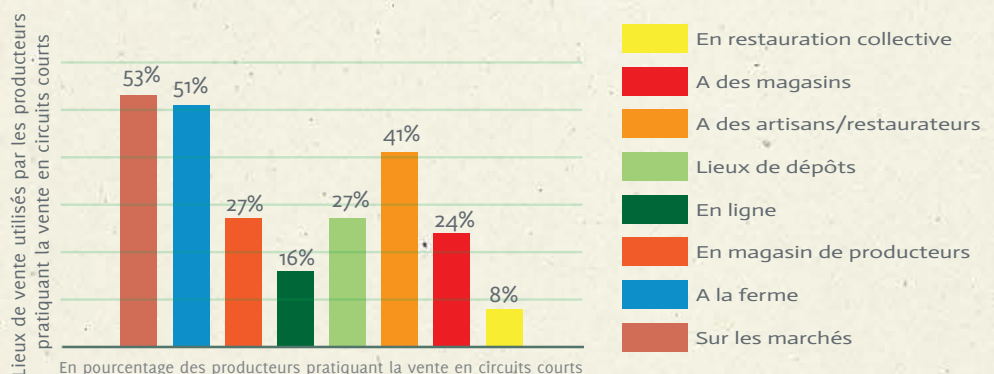
Mixité. Parmi les fermes récemment certifiées, 82% sont ou passent intégralement en bio ; 12% sont mixtes : elles ont une partie de leur production en bio et une partie en conventionnel. Les 6% restants sont en mixité de façon temporaire et comptent passer intégralement en bio dans les prochaines années. En 2015, seules 5% des nouvelles fermes bio étaient en mixité permanente.

Statut. On observe également une évolution concernant le statut juridique. Quand 60% des nouvelles fermes bio en 2015 étaient des entre-

prises individuelles, elles ne sont plus que 43% en 2016. 24% sont des GAEC et 28% des EARL. Le nombre de ces statuts est sans conteste tiré vers le haut par la prépondérance des fermes laitières parmi les nouveaux bio de 2016.

Âge. Les nouveaux agriculteurs bio ont en moyenne 42 ans. Les plus jeunes ayant 21 ans, les plus âgés 67 ans. Lorsque ces agriculteurs deviennent bio suite à une conversion, ils ont en moyenne 48 ans, lorsqu'ils s'installent ils ont en moyenne presque 40 ans. La moitié des agriculteurs qui s'installent à plus de 35 ans, un quart à plus de 45 ans. Cet âge tardif à l'installation a des conséquences, comme on le verra par la suite, sur les aides perçues à l'installation.

Commercialisation La production est commercialisée en circuits courts dans 45% des fermes (intégralement ou en partie) et en circuit long dans 69% des fermes, sachant que plusieurs utilisent ces deux modes de commercialisation. On remarque que les fermes récemment installées pratiquent plus la vente en circuits courts puisque 72% des fermes vendent en circuits courts et 42% en circuit long. Pour les fermes en conversion, seules 29% d'entre-elles commercialisent en circuits courts et 86% en circuit long. La production est dans la plupart des cas vendue brute, 27% des fermes ont une activité de transformation.



DEVENIR AGRICULTEUR BIO : UNE DÉMARCHE ACCOMPAGNÉE

Dans leur démarche pour devenir agriculteurs bio, plus de la moitié des personnes ont été accompagnées exclusivement ou majoritairement par un GAB, les $\frac{3}{4}$ s'étant fait au moins un peu accompagnées par celui-ci. Cet accompagnement par les GAB est vu de façon très positive par les agriculteurs car 96% d'entre eux se disent très satisfaits. Les $\frac{2}{3}$ ont reçu un accompagnement par la Chambre d'agriculture. Les centres de gestion, le réseau CIVAM et le contrôle laitier apparaissent également comme des acteurs importants de l'accompagnement vers la bio. Selon les témoignages des agriculteurs, ces accompagnements sont une aide précieuse notamment au niveau technique, mais également au niveau des démarches administratives et des conseils économiques. En revanche, lors de l'enquête, quelques-uns ont regretté les contradictions au niveau des informations qu'ils ont pu recevoir des différentes structures, avec notamment un manque de connaissances et de mises à jour des informations concernant la réglementation. Certains témoignent aussi d'un prix trop élevé des prestations de la chambre d'agriculture ainsi que d'une aide aux démarches trop limitée. Les structures sortant du cadre classique des nouveaux bio (production peu répandue, micro-ferme...) ressentent souvent un manque d'accompagnement au vu de l'absence de référence concernant leur projet et ne savent souvent pas à qui s'adresser.

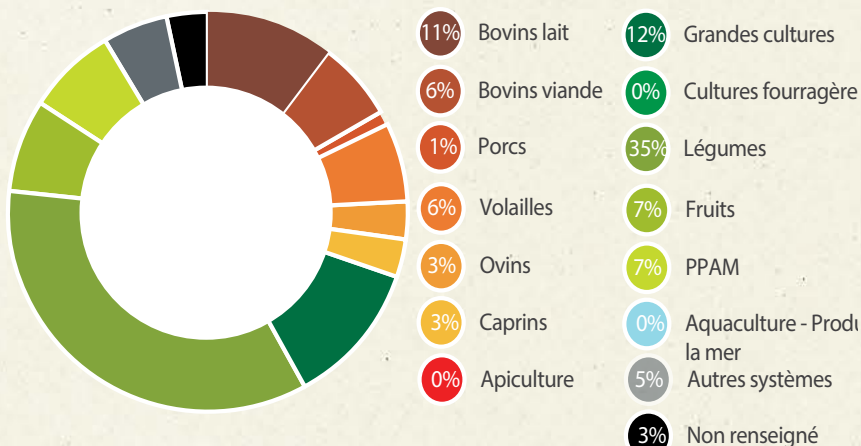
Par rapport aux difficultés rencontrées, l'accès au foncier et les démarches administratives ressortent comme grandes difficultés, étant perçus comme telles par 10% d'entre eux. La capacité de financement reste une difficulté majeure également, puisque 25% la citent comme difficulté grande ou modérée. En outre, 23% des agriculteurs considèrent les techniques bio comme une difficulté modérée, 18% font face à des difficultés par rapport au matériel ou aux bâtiments, et 17% par rapport à leur gestion du temps de travail.

Quand ce n'est pas une difficulté, l'accès au foncier peut être un avantage certain : il est perçu comme un atout majeur par 20% des nouveaux bio. L'entourage professionnel est un atout pour $\frac{1}{4}$ des agriculteurs : beaucoup ont trouvé une aide précieuse auprès des agriculteurs déjà en bio dans leur entourage.

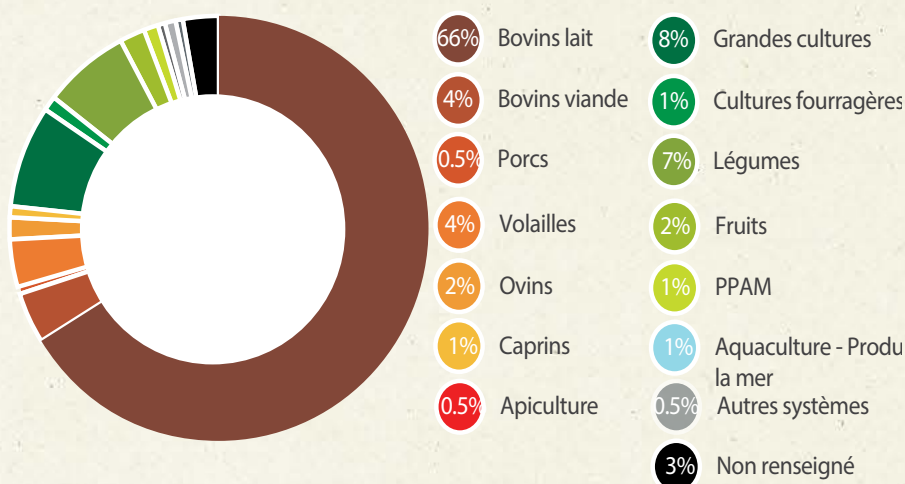
DEVENIR AGRICULTEUR BIO POUR AMÉLIORER SA QUALITÉ DE VIE

Améliorer sa qualité de vie et le désir d'être son propre chef sont les motivations les plus régulièrement citées par les nouveaux installés en bio début 2016. Être à la campagne, le désir

Production des fermes installées en 2016



Production des fermes ayant fait une conversion en 2016



de maintenir une tradition familiale agricole et la lassitude des conditions de vie précédentes reviennent également souvent comme raison de ce choix d'activité professionnelle. On peut également voir dans les autres raisons mentionnées, que plusieurs font ce choix par militantisme. Le déclic qui fait que leur projet d'installation se mette en œuvre cette année est la plupart du temps la libération d'une ferme ou bien un fort désir de changement. On retrouve l'aspect déterminant de l'accès au foncier dans ces résultats.

Parmi ces installés, seuls 44% touchent la DJA. Les autres ne la touchent pas principalement car il s'agit d'une installation au-delà de 40 ans. Pour d'autres c'est parce qu'ils n'ont pas le diplôme nécessaire ou trouvent l'accès à cette aide trop contraignant. En revanche, plus de la moitié de ceux qui touchent la DJA reçoivent l'aide maximale de 24000€. D'autres aides peuvent être accessibles malgré une installation à plus de 40 ans : 19% des nouveaux installés ont une aide du Conseil Régional, 24% une du Conseil Départemental et 27% perçoivent d'autres aides (des Communautés de Communes notamment).

LA BAISSÉ DES PRIX EN CONVENTIONNEL, UN ÉLÉMENT DÉCLENCHÉUR MAJEUR À LA CONVERSION

Quand on demande aux agriculteurs ayant fait une conversion pour quelles raisons ils l'ont faite, 36% évoquent leur désir d'arrêter les traitements chimiques. L'avantage économique ressort beaucoup également puisqu'il est mis en avant dans 30% des réponses. Enfin, la recherche de plus d'autonomie est un aspect recherché par $\frac{1}{4}$ des agriculteurs effectuant une conversion. Les motivations peuvent être là depuis plusieurs années mais il faut un élément déclencheur pour concrétiser le projet. Dans 42% des cas, c'est la chute des prix en conventionnel qui a été le déclic. Dans 18% des cas, c'est simplement une prise de conscience progressive et dans 11%, c'est l'arrivée d'un nouvel associé sur la ferme qui les fait franchir le pas.

Les principaux changements effectués pour passer en bio concernent l'assolement. Lors de cette phase de transition, $\frac{1}{3}$ des agriculteurs perçoit la CAB, aide à la conversion, et 11% touchent une MAE.